

UQAM

UQTR

UQAC

UQAR

UQO

UQAT

INRS

ENAP

ÉTS

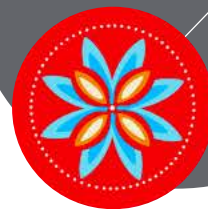
TÉLUQ

Approfondir l'engagement

de l'Université du Québec
à faire une meilleure place
aux Premiers Peuples

L'ACTION
RÉSEAU

2022
2025



Introduction

Depuis plus de 50 ans, nous sommes l'Université du Québec. Un réseau collaboratif francophone, ouvert sur le monde et riche de sa diversité, qui fait grandir tout le Québec par l'accessibilité et la qualité de ses formations, par l'excellence et le rayonnement de ses recherches et par la force et la variété de ses partenariats.

Ensemble, les 10 établissements du réseau accueillent plus de la moitié de la population étudiante membre des Premiers Peuples répartie sur l'ensemble du territoire. En plus des 1 300 programmes de formation réguliers accessibles et ouverts à tous et à toutes, ils offrent plus de 27 programmes spécifiques aux enjeux et réalités des Premières Nations et des Inuit, en réponse aux besoins propres aux communautés et aux populations autochtones.

L'équipe du siège social de l'Université du Québec œuvre au déploiement et au rayonnement des 10 établissements du réseau en appuyant leurs activités d'enseignement, de recherche et création, de services aux collectivités et d'administration. En soutenant la collaboration, en conjuguant des ressources et en mobilisant des expertises de pointe, son travail consolide la cohésion et la force du réseau.

Reconnue comme partenaire indispensable des établissements et du milieu universitaire, l'équipe du siège social propose des réponses collectives, pertinentes et innovantes qui contribuent à positionner le réseau de l'Université du Québec à l'avant-garde d'enjeux de développement fondamentaux pour l'avenir du Québec et de ses régions.

La présente proposition porte une ambition de concertation, de mutualisation et de cohérence d'intervention entre les établissements du réseau et avec les partenaires (autochtones et gouvernementaux).

Elle s'inscrit en appui :

- au mouvement de réconciliation avec les Premiers Peuples et aux appels à l'action des différentes commissions d'enquête;
- à la responsabilité du milieu universitaire pour activer les leviers de transformation susceptibles d'y contribuer;
- aux ambitions du gouvernement du Québec, dont le ministère de l'Enseignement supérieur, pour augmenter l'accessibilité, la persévérance et la réussite des personnes étudiantes autochtones de toutes les régions du Québec;
- au travail mené dans les 10 établissements du réseau de l'Université du Québec, intégré à leur plan d'action ou à des initiatives récentes annoncées au Forum national sur la réconciliation 2021, dont un ambitieux engagement collectif.



Le document est structuré en quatre points :

- Les **pas** souhaités par les organisations autochtones en éducation.
- Les **pas** dans lesquels se sont engagé·es les dirigeant·es des établissements du réseau de l'Université du Québec.
- Les **pas** récents soutenus par l'équipe du siège social de l'Université du Québec.
- Les prochains **pas** de l'équipe du siège social de l'Université du Québec.

Les *pas* souhaités par les organisations autochtones en éducation

Depuis quelques années, les initiatives faisant place aux Premiers Peuples dans les universités canadiennes se multiplient. Que ce soit dans l'offre de programmes de formation spécifiques, dans le respect des protocoles de recherche propres aux Premiers Peuples, dans la mise en place d'espaces dédiés, dans l'accompagnement individuel et collectif de la population étudiante ou dans des places réservées à des membres des Premiers Peuples dans différentes instances. Certaines universités développent des plans d'action visant l'autochtonisation des institutions et la décolonisation de certaines pratiques. Les efforts se remarquent et permettent à la population étudiante autochtone de s'épanouir et de se reconnaître dans cet environnement.

Tout en reconnaissant ces avancées, des pas importants restent encore à faire avant d'affirmer que l'accessibilité aux études supérieures pour les Premiers Peuples est acquise, qu'il est possible pour eux d'évoluer dans un environnement qui tient compte de leurs réalités et que les écarts de diplomation s'atténuent.

Cette problématique complexe a été au cœur de la démarche de coconstruction menant au Forum national sur la réconciliation, tenu virtuellement depuis Odanak et Québec, en septembre 2021. Elle a structuré les discussions et les travaux d'un comité de gouvernance et d'un comité de programmation, créés en assurant la parité entre les membres des organisations des Premières Nations et Inuit et le milieu postsecondaire.

Pendant plus de deux ans, des représentants du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), de l'Institut Tshakapesh, de la Commission scolaire crie, de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, de l'Institution

Kiuna, du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et du Centre de développement de la formation de la main-d'œuvre huron-wendat (CDFM) ont ainsi pu nommer les nombreux défis et obstacles systémiques qui freinent l'accessibilité et la réussite en enseignement supérieur des personnes autochtones. Avec les partenaires du milieu universitaire, ils ont aussi identifié des initiatives et des ressources pouvant apporter des réponses.

Les contenus dégagés ainsi, au fil des 28 rencontres des comités, ont été consignés dans un document de travail autour de six axes d'enjeux thématiques concernant :

- 1. La sensibilisation du milieu universitaire**
- 2. L'accessibilité en enseignement supérieur**
- 3. Les services à la population étudiante**
- 4. L'enseignement**
- 5. La recherche**
- 6. La gouvernance**

Ces six axes d'enjeux thématiques ont structuré les capsules présentant les expériences de 11 personnes étudiantes ou diplômées issues de chacune des Nations au Québec, les webinaires préparatoires de sensibilisation et de mobilisation et, enfin, la programmation du Forum intitulé : « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ».



Ces contenus issus du travail de coconstruction ont inspiré l'action des dirigeantes et dirigeants des établissements du réseau de l'Université du Québec et ont permis de dégager quatre leviers d'intervention rassemblés dans un grand engagement collectif annoncé lors du Forum national sur la réconciliation 2021.

Les **pas** dans lesquels se sont engagés les dirigeant·es des établissements du réseau de l'Université du Québec

La question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les Premiers Peuples est au cœur de débats fondamentaux qui ont cours partout au Canada. Depuis la parution des rapports de la Commission de vérité et réconciliation (2015), de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (2019), les actions se multiplient et sont initiées par de nombreux acteurs et actrices œuvrant à diverses échelles. Les établissements du réseau de l'Université du Québec participent aussi à ce chantier sociétal, certains étant engagés depuis plusieurs décennies, dont l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM)¹. Au fil des ans, ils ont développé des expertises et un important patrimoine de cours et de programmes. Le réseau accueille plus de la moitié de la population étudiante autochtone inscrite dans une université québécoise.

Lors du Forum national sur la réconciliation, le 22 septembre 2021, ce sont tous les établissements qui ont voulu marquer leur volonté de faire des pas de plus pour accorder une meilleure place aux Premiers Peuples dans le réseau de l'Université du Québec.

Ensemble, la présidente et les 10 chefs et cheffes des établissements du réseau de l'Université du Québec se sont engagés pour activer quatre grands leviers transversaux susceptibles de mobiliser et soutenir leurs équipes et qui touchent : la sensibilisation, le personnel, les programmes de formation et les capacités collectives.

L'engagement collectif du réseau de l'Université du Québec s'énonce ainsi :

1. Augmenter continuellement le niveau de sensibilité et de connaissances des communautés universitaires concernant les réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples en incitant tous leurs membres (ex. : gestionnaires, personnel enseignant et de soutien, étudiants) à suivre des formations.
2. Améliorer la prise en compte des réalités et des perspectives des Premiers Peuples en embauchant des personnes autochtones dans des postes complémentaires et pérennes permettant de relever des défis propres à un ou plusieurs établissements, par exemple pour du conseil stratégique, de l'accompagnement pédagogique ou des services aux étudiant·es.
3. Soutenir le travail des directions et équipes professorales visant à intégrer des contenus et des objectifs d'apprentissage relatifs aux enjeux et aux réalités des Premiers Peuples dans des cours et des programmes d'études, en ciblant prioritairement ceux : en santé, en travail social, en droit, en histoire et en enseignement (en cohérence avec la demande d'organismes autochtones concernant le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante et la « compétence 15 »).
4. Renforcer les capacités des personnes œuvrant à ce chantier de transformation des universités ainsi que la circulation des expériences en animant des espaces d'échanges et de partage dans et entre les établissements du réseau.

L'engagement est global et ambitieux. Il implique de nombreuses actions de la part des universités, plusieurs étant de nature transversale. Cet engagement concerne en effet tous les secteurs de l'université : l'administration, l'enseignement, les services à la vie étudiante, la recherche, les ressources humaines, la communication. À terme, il modifiera la culture des communautés universitaires.

Chaque établissement détermine les actions et la manière appropriée pour mettre en œuvre cet engagement, en cohérence avec sa réalité et les communautés et organismes autochtones avec lesquels il collabore. L'équipe du siège social vient en appui à ce travail des établissements.

¹ Pour un regard historique sur le travail réalisé dans le réseau de l'Université du Québec, voir le chapitre signé par Carole Lévesque « », paru aux Presses de l'Université du Québec, en 2018, dans l'ouvrage *L'Université du Québec 1968-1918, 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*.

Des *pas* récents soutenus par l'équipe du siège social de l'Université du Québec

Dès son entrée en fonction à l'Université du Québec en 2017, la présidente, Johanne Jean, a inscrit la nécessité de faire plus et mieux avec les Premiers Peuples comme une priorité stratégique de son mandat.

À cette fin, des investissements financiers et humains ont été consentis par le siège social pour réaliser diverses initiatives. Citons les plus importantes :

- La coordination d'une première enquête dans les 19 universités québécoises [*L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*](#) pour documenter de façon rigoureuse et systématique leur action et faire connaître les pratiques innovantes.
- La mise sur pied de la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) rassemblant des membres de chacun des 10 établissements du réseau occupant diverses fonctions (rectorat; vice-rectorat; direction de bureau et conseil stratégique; enseignement-recherche; services à la population étudiante).
- La mise en place d'activités de sensibilisation sur les enjeux et réalités des Peuples autochtones au personnel de l'Université du Québec et du réseau (10 séances offertes par le service de formation continue de l'UQAT ou par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour environ 300 personnes).
- La création d'un poste de chargée de projets autochtones, rattachée au Bureau de la présidence de l'Université du Québec.
- La création et la coordination de la Communauté de pratique des professionnel·les soutenant les étudiant·es des Premiers Peuples du réseau de l'Université du Québec, rassemblant les personnes offrant des services directs à la population étudiante des établissements du réseau et qui partagent leurs expériences, leurs défis, leurs connaissances et leurs ressources.
- L'organisation, avec l'Université Laval, du [*Forum national sur la réconciliation 2021 — S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples*](#), en coconstruction avec de nombreux partenaires des milieux universitaires et collégiaux, ainsi que les organisations autochtones responsables de l'éducation au Québec.
- L'animation de la démarche de sensibilisation et de mobilisation en amont du Forum, incluant cinq webinaires, six capsules présentant les expériences et perspectives de onze personnes étudiantes ou diplômées des universités québécoises, provenant de chacune des Nations au Québec en lien avec la place des étudiantes et étudiants des Premiers Peuples dans l'environnement postsecondaire.
- Une première analyse de [*l'Enquête ICOPE 2016 : À la rencontre des étudiants des Premiers Peuples*](#) visant à partager l'information provenant de la plus récente enquête sur la réalité et les besoins des étudiantes et étudiants des Premiers Peuples qui entrent à l'université.
- La création de la bourse Ténacité par la Fondation de l'Université du Québec, qui offre chaque année une bourse de 1000 \$ à un étudiant ou une étudiante autochtone, et ce, pour chacun des établissements du réseau.

Les retombées directes de ces initiatives portées par l'équipe du siège social sont nombreuses, tant pour le réseau de l'Université du Québec que pour le milieu de l'enseignement supérieur québécois, telles que :

- La production de nouveaux contenus sur les réalités et enjeux touchant les Premiers Peuples et le milieu universitaire, rendus disponibles dans divers formats sur des plateformes numériques, accessibles à toute personne souhaitant se sensibiliser et améliorer ses connaissances ou les utiliser à des fins pédagogiques.
- Le renforcement des connaissances de centaines de personnes œuvrant dans divers postes des milieux universitaire et collégial (évaluation des personnes participantes à la suite des webinaires et du Forum).
- L'effet positif sur l'engagement, le travail et la mobilisation pour faire une meilleure place aux Premiers Peuples d'une forte majorité de personnes ayant pris part aux webinaires (68 % assurément; 29 % peut-être).
- Le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences de façon régulière et systématique entre des personnes en soutien à la population étudiante et des responsables de services.
- L'intégration accélérée des personnes nouvellement en poste (ex. : agentes et agents de liaison) et le bris du sentiment d'isolement dans le cadre de leurs fonctions.
- Le développement de nouveaux savoirs et pratiques en réponse aux enjeux vécus par les personnes autochtones en milieu universitaire.
- La reconnaissance des enjeux propres aux Premiers Peuples par les personnes dirigeantes du réseau de l'Université du Québec, responsables des différents secteurs liés à la mission universitaire (enseignement, recherche, services).
- L'adoption d'un engagement collectif par les 10 chefs et cheffes d'établissement pour favoriser des milieux universitaires sécuritaires, accueillants, responsables et menant à la réussite de toutes et de tous, et qui mise sur quatre leviers respectant leur autonomie et leurs actions respectives ([Engagements des acteurs / Commitments of the stakeholders](#)).

L'important travail d'animation, de coordination et de mutualisation réalisé par l'équipe du siège social permet aussi un autre type de retombées, soit de faire émerger des initiatives originales portées par d'autres acteurs du milieu.

Prenons trois exemples :

- La mise sur pied d'une propédeutique et d'un portail Web, destinés aux étudiantes et étudiants autochtones souhaitant commencer ou poursuivre un projet d'études universitaires, comportant divers outils dont des modules d'apprentissage individuel, rendue possible grâce à la mise en commun des expertises de trois universités, soit l'Université TÉLUQ, l'UQAC (Centre des Premières Nations Nikanite) et l'UQAT (École d'études autochtones), dont les responsables ont fait connaissance lors des travaux de la TTRA et ont bénéficié d'un soutien financier du fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED) de l'Université du Québec.
- La création du Cercle universitaire de la communauté étudiante autochtone : cette initiative a débuté au printemps 2021, dans le cadre des rencontres de la Communauté de pratique des professionnel·les soutenant les étudiant·es des Premiers Peuples du réseau de l'Université du Québec, animée par la chargée de projets autochtones de l'Université du Québec. Le Cercle regroupe et est administré par des étudiant·es autochtones de diverses universités québécoises, lesquelles bénéficient toujours de l'accompagnement des membres de la Communauté de pratique et de la chargée de projets autochtones de l'Université du Québec.
- La prise d'engagements par diverses universités et leurs communautés pour réaliser des actions structurantes dans les années à venir : la moitié des 38 engagements annoncés au Forum national sur la réconciliation provient d'un établissement du réseau de l'Université du Québec ([Engagements des acteurs / Commitments of the stakeholders](#)).

Les prochains *pas* de l'équipe du siège social de l'Université du Québec

Les besoins sont importants et les ressources sont limitées. Aussi, le partage des expériences et des bonnes pratiques permet d'accélérer les apprentissages et d'augmenter les capacités d'action des universités du réseau. Le travail de collaboration demande donc des ressources et des expertises spécifiques. C'est sur ce point précis que l'équipe du siège social de l'Université du Québec apporte sa contribution essentielle.

La présidente et son équipe souhaitent poursuivre leur engagement qui s'inspire directement des six axes d'enjeux thématiques et des défis identifiés par les partenaires autochtones lors de la démarche entourant le Forum national sur la réconciliation 2021, « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ». Il vient aussi appuyer directement les établissements dans la mise en œuvre de l'engagement collectif adopté lors du Forum, en contribuant de façon originale par une action réseau.

L'engagement de l'Université du Québec est décliné en 10 objectifs.

L'engagement de l'Université du Québec dans une perspective réseau pour, par et avec les Premiers Peuples / 2022-2025



AXE 1. Sensibilisation de l'environnement postsecondaire aux réalités des Premiers Peuples

1. Créer des outils d'information et de connaissances

- Conception et animation d'une plateforme Web regroupant l'information pour la population étudiante autochtone et pour les personnes professionnelles des établissements.
- Diffusion d'une veille portant sur l'actualité concernant les Premiers Peuples et l'enseignement postsecondaire (site Web; médias sociaux).

2. Offrir des activités de formation aux communautés universitaires

- Formations de sensibilisation sur les enjeux, réalités et perspectives des Premiers Peuples offertes aux membres du personnel en cohérence avec les initiatives de lutte contre le racisme en cours dans le réseau.
- Formations de sensibilisation offertes à des groupes spécifiques (gestionnaires, ressources humaines, services aux étudiants, comité d'éthique, etc.).
- Série de webinaires donnant la parole à une diversité d'experts pour démystifier des concepts clés permettant le cheminement des universités (ex. : la sécurisation culturelle, la décolonisation, la reconnaissance, la réconciliation, etc.).

3. Faire connaître et célébrer les cultures autochtones avec les établissements

- Activités de sensibilisation culturelle (ex. : souligner la Journée internationale des peuples autochtones le 21 juin et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre).
- Création d'outils faisant la promotion des langues autochtones (ex. : un lexique, des affiches, etc.).
- Programme d'acquisition d'œuvres d'art réalisées par des artistes autochtones des communautés pour les établissements.

AXE 2. Accessibilité et réussite en enseignement supérieur des Premiers Peuples

4. Assurer les liaisons et enrichir les initiatives touchant la réussite

- Maintien de liens et de la circulation de l'information avec divers groupes et instances contribuant à des initiatives touchant les Premiers Peuples.
- Collaboration aux initiatives favorisant les transitions entre les ordres d'enseignement avec des organisations autochtones en éducation et l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur.
- Enrichissement des contenus spécifiques aux Premiers Peuples de l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉES).

5. Soutenir et faire connaître les initiatives conçues pour les besoins de la population étudiante autochtone

- Diffusion des programmes et services des établissements.
- Promotion des places réservées dans certains programmes contingentés.
- Répertoire de bourses d'études accessibles à la population étudiante autochtone.
- Collaboration à l'Expo-sciences autochtone avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie proposant des modèles inspirants pour stimuler des aspirations pour des études universitaires.

AXE 3. Place des Premiers Peuples dans les activités et programmes d'enseignement

6. Mutualiser les efforts concernant les démarches d'autochtonisation des établissements

- Conception d'un module d'autoformation accessible sur la plateforme [Enseigner à l'université](#) destiné aux directions de programmes et au corps professoral du milieu universitaire francophone pour renforcer leurs capacités à insérer des notions historiques, des savoirs, des réalités et des perspectives des Premiers Peuples dans leurs activités académiques.
- Accompagnement lors des processus d'évaluation et de révision de programmes pour encourager la prise en compte d'enjeux et de perspectives autochtones.

AXE 4. Soutien et services à la population étudiante

7. Renforcer les capacités du personnel et leur action visant la sécurisation culturelle des milieux de vie étudiante

- Coordination et animation de la Communauté de pratique des professionnel·les soutenant les étudiant·es des Premiers Peuples dans le réseau de l'Université du Québec.
- Recension et diffusion des pratiques exemplaires.
- Accompagnement dans la mise en place d'initiatives portant sur le soutien des étudiant·es des Premiers Peuples.

AXE 5. Recherche par, pour et avec les Premiers Peuples

8. Valoriser les données de recherche pour l'action des universités

- Analyse des données spécifiques à la population étudiante autochtone du réseau dans l'Enquête ICOPE (2022).
- Diffusion des résultats de l'Enquête ICOPE (2022) pour favoriser l'adaptation des pratiques et services offerts par les établissements.

9. Reconnaître et renforcer les communautés de recherche

- Valorisation des initiatives des équipes et groupes de recherche traitant des réalités et des enjeux spécifiques aux Premiers Peuples dans le réseau (ex. : Réseau DIALOG, CIÉRA).
- Diffusion et promotion des outils et protocoles disponibles pour favoriser les pratiques de recherche respectueuses et responsables.

AXE 6. Gouvernance des universités

10. Renforcer la place et l'influence des Premiers Peuples dans les lieux décisionnels

- Coordination et animation de la Table de travail sur les réalités autochtones du réseau, relevant de la Commission de planification de l'Université du Québec.
- Suivi de l'engagement collectif qui regroupe quatre leviers et qui a été présenté au Forum national sur la réconciliation 2021.
- Reconnaissance des expertises et renforcement des capacités des personnes autochtones œuvrant dans des postes stratégiques comme acteurs clés du changement visé dans les universités.
- Conception d'une stratégie pour augmenter le nombre et la représentation de personnes autochtones au sein du personnel, des comités et instances des établissements du réseau, en lien avec les initiatives menées en équité, diversité, inclusion (EDI).
- Appui aux efforts d'autogouvernance de l'éducation postsecondaire des communautés et organisations autochtones.

Demande budgétaire

Pour assurer la mise en œuvre de l'engagement de l'Université du Québec, un budget de 1 million \$ pour trois ans (2022-2025) est demandé. Plus de la moitié sera redistribuée à des initiatives collectives au sein du réseau de l'Université du Québec. Celles-ci seront inspirées des échanges tenus avec les membres des Premiers Peuples, conçues et décidées par les membres de la Table de travail sur les réalités autochtones qui sont en dialogue continu avec des partenaires et communautés des Premières Nations et des Inuit de toutes les régions du Québec.

Les sommes allouées financeront :

La consolidation et le renforcement d'une expertise au siège social de l'Université du Québec disponibles pour soutenir et accompagner tous les établissements du réseau et leurs partenaires (450 000 \$).

Les contributions de collaborateurs et collaboratrices autochtones pour leurs expertises (250 000 \$).

La réalisation d'activités avec et dans les établissements du réseau (300 000 \$).

